DEPARTEMENT
DES
PYRENEES-ATLANTIQUES

Envoyé en préfecture le 07/09/2023
Reçu en préfecture le 07/09/2023
Publié le
ID : 064-216405118-20230901-2023_61D-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAUVAGNON

Séance du 1er septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 1er septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAUVAGNON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEYROULET Bernard, Maire

Présents : Mmes et MM ALLANOT, BAREILLE, BERGÉ, CAMPOS, CAPDEVIOLLE, CAYRON, CHAPOTHIN, DOUARD, GELIZE, HUSTET, LACROIX, LAFAILLE, LALANNE, LANDRIEU, LAPLACE-NOBLE, LENOIR, PEYROULET, REIMANN, SENTAURENS, TADDEI, VIRLOGEUX

Absent ayant donné procuration :****

Absent excusé : MM MALABAT, PROVENCE

Secrétaire de séance : M. CAYRON.

Objet : Personnel - Recrutement de Personnel périscolaire

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les collectivités locales peuvent ainsi recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents en application des dispositions de l'article L.332-23 1° du Code général de la fonction publique, afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité.
Afin de faire fonctionner ce service, il est nécessaire de faire appel à des agents non permanents qui seront engagés sous contrat à durée déterminée et rémunérés sur la base du traitement mensuel.

Il est proposé à l'assemblée d'autoriser le recrutement de ces agents auxiliaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

-CREE à compter de ce jour

* trois emplois non permanents d'adjoint d'animation d'une durée moyenne de travail hebdomadaire de 15 h jusqu'à la fin de l'année scolaire,

-PRECISE que ces emplois non permanents seront rémunérés sur la base du 1er échelon de l'échelle indiciaire correspondante et que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

-AUTORISE Monsieur le Maire à conclure les contrats de travail correspondants.

Ainsi délibéré les jour mois et an que dessus.

Pour copie conforme certifié exact.

Le secrétaire de séance,

Gérard CAYRON

Le Maire,

MAIRIE DE SAUVAGNON Pyrénées-Atlantiques

Bernard PEYROULET

NOMBRE DE MEMBRES		
Exercice	Présents	Votants
23	21	21

CONVOCATION
Date : 28/08/2023
Affichage : 28/08/2023

N° 2023-61D